

Entre l'excentricité et l'exclusion : les marges comme révélateur de la société

Between Eccentricity and Exclusion: the Margins as they Reveal the Larger Society

Madeleine GAUTHIER

Volume 26, Number 2, Fall 1994

Québec fin de siècle

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001287ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/001287ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)
1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

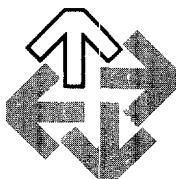
Cite this article

GAUTHIER, M. (1994). Entre l'excentricité et l'exclusion : les marges comme révélateur de la société. *Sociologie et sociétés*, 26(2), 177–188.
<https://doi.org/10.7202/001287ar>

Article abstract

The sociological study of margins has been principally constituted between the functionalist approach of deviance and the dynamic approach of social change. More than a simple antinomy in relation to what constitutes society's center, the different expressions of marginality reveal a breaking point in the process of structuring and deconstructing which affects them, between eccentricity which leads to change and exclusion which makes up the residue. A number of different expressions of marginality in Quebec - economic exclusion due to restructuring of the world of work and the modification of life styles, a search for meaning in esoterism - illustrate the limits of present social organization and of institutions in the construction of a liberated individuality.

Entre l'excentricité et l'exclusion: les marges comme révélateur de la société



MADELEINE GAUTHIER

Il semble déjà loin le temps où les marginaux des années 1960, qu'ils soient « hippies », qu'ils se trouvent dans les manifestations bruyantes du mouvement étudiant ou dans les écarts du Front de libération du Québec, témoignaient du changement culturel, social et politique en train de bouleverser la société québécoise. Le contraste entre ces situations immodérées où étaient brandis les idéaux de la liberté et de la participation et certaines marginalités d'aujourd'hui est si frappant qu'il faut se demander s'il s'agit de la même réalité sociologique qui se cache derrière des expressions aussi différentes ou si c'est la lunette de l'observateur qui a changé. Qu'ont en commun les hippies et les skinheads, le désordre étudiant et l'augmentation effarante du suicide chez les jeunes, le sentiment d'aliénation nationale et l'itinérance, la sécularisation de la société et la montée des sectes ?

Observées sur une même séquence, les marges n'apparaissent pas moins différentes que lorsqu'elles sont séparées par le temps. Qu'ont en commun les itinérants, les jeunes mères qui ont de la difficulté à nourrir leurs enfants et les « chercheurs en science cosmique », sinon que la distance que ces groupes entretiennent par rapport à la « société centrale », « normale » ou aux « moyennes statistiques » repose sur la « décomposition » ou la « déstructuration » d'un ordre ? Exclusion économique pour les uns, sociale pour les autres et refuge dans l'ésotérisme ont peu en commun sinon qu'ils rendent possible le repérage des lieux où se produit le changement, les institutions productrices de bien-être et de sens dans ce cas.

Si l'identification des marges apparaît ici comme une donnée de sens commun, ce qui les réunit dans une même définition n'apparaît pas des plus évident. Une longue tradition en sociologie s'est intéressée à ce phénomène et continue, sous de nouvelles approches, de tenter moins d'identifier les phénomènes marginaux, que d'expliquer les mécanismes de leur formation. Une synthèse rapide de ces approches permettra d'établir quelques balises quant à la construction sociologique du phénomène, construction dont certains aspects seront ensuite discutés afin d'en distinguer les diverses composantes. Suivra une présentation plus détaillée de quelques expressions québécoises actuelles de la marginalité, de façon à comprendre ce qui a contribué à les produire, en quoi elles remettent en question l'ordre ancien et comment, imperceptiblement, elles contribuent peut-être, par les questions qu'elles posent ou le scandale qu'elles causent, à reconstruire un nouvel ordre.

Les marges constituent en ce sens un révélateur de la société. Le révélateur sert au développement des négatifs en photographie. Il « rend visible l'image latente ». Il met en pleine lumière ce qui n'était qu'obscurité. Il opère le processus de transition entre deux formes extrêmes d'un même état, des formes qui ne s'opposent qu'en apparence seulement. Cette analogie ne sert qu'à mettre en évidence le caractère paradoxal de la marginalité : qu'elle soit excentrique ou qu'elle soit excluante, elle fait partie du processus même du changement dans les sociétés.

1. LA CONSTRUCTION SOCIOLOGIQUE DES MARGES

Le développement des divers courants de la sociologie repose en partie sur les interrogations suscitées par ces réalités en apparence contradictoires. Qu'elles changent d'appellation selon la perspective théorique envisagée, les marges n'ont d'existence que par rapport à la centralité des sociétés : la déviance fera référence à la normalité, la contre-culture à la culture dominante, le singulier à l'universel, et autres bipolarités. Les différentes approches sociologiques du phénomène ne perçoivent pas ces réalités de la même manière, bien qu'elles fassent généralement référence aux théories du changement social. La relation entre marges et centralité s'inscrit dans cette dynamique.

1.1 L'étude des marges s'est constituée principalement entre l'approche fonctionnaliste de la déviance et l'approche dynamique du changement social. Les fonctionnalistes ont vu, dans le phénomène des marges, une déviance par rapport à la cohérence ou à l'organisation qui lie ensemble les différents systèmes dans une société donnée, y compris par rapport à ses normes régulatrices. La sociologie de la déviance conçoit les comportements « différents » comme une pathologie sociale qui devrait donner lieu à des mesures correctrices. La criminologie apparaît aujourd'hui comme l'une des branches les plus développées de cette approche. Il n'y a rien d'étonnant à ce que le chapitre sur la déviance du *Traité de sociologie* dirigé par Raymond Boudon ait été rédigé par un professeur de criminologie (Cusson, 1992). Selon que la déviance se produit par rapport à l'organisation sociale ou par rapport aux normes ou aux valeurs de cette société, elle sera expliquée comme désorganisation ou comme anomie. Dans le premier cas, et fidèle en cela à ses origines dans l'écologie urbaine de l'École de Chicago, cette manière d'aborder les problèmes sociaux sera privilégiée dans l'étude des phénomènes de ghettoïsation ethnique, de bandes délinquantes ou de criminalité organisée. L'interactionnisme renouvelle cette théorie en insistant surtout sur le processus de construction des marges et fait intervenir la rationalité de l'acteur, dimension qui échappait au fonctionnalisme (Goffman, 1968).

L'approche dynamique conçoit moins la société comme un équilibre à préserver ou toujours à refaire que, — faut-il rappeler ici Gurvitch (1962) —, comme une totalité en marche dont les termes, antinomiques en apparence, se complètent, s'impliquent mutuellement et s'interinfluencent. Cette approche a donné lieu à de multiples combinaisons : centre-périmétrie, majorité-minorité, particulier-universel, simple-complexe, qui se définissent moins dans un rapport normatif, normalité-déviance, que dans le processus qui caractérise les diverses phases du changement social. Dans une approche dynamique, les notions d'ordre et de désordre, par exemple, ne s'opposent pas : l'un peut naître de l'autre, et du processus surgira le changement (Balandier, 1988).

Diverses théories se sont intéressées à ce processus. La théorie des transitions attirera l'attention sur les inévitables ruptures ou déchirures qui accompagnent les « recompositions », les « réarticulations », le « mouvement » dans les manières d'être ensemble ou de se représenter le monde et qui se manifestent de manière plus ou moins excessive (Michel, 1993). Des courants de la sociologie du travail situeront les marges au cœur des conflits, institutionnalisés et latents, qui accompagnent l'instauration d'une nouvelle régulation (Reynaud, 1991). Les marges pourront être traitées ailleurs comme des effets inattendus des changements sociaux, reconnaissant par là le jeu des acteurs dans la production des systèmes ou des institutions dont ils sont parties prenantes (Giddens, 1987).

Ces différentes approches considèrent les marges comme faisant partie intégrante du processus même du changement social, soit qu'elles contribuent au mouvement de restructuration ou de production de la société, soit parce que le changement opère des exclusions. D'où les qualificatifs d'instituantes ou d'excluantes, ou, en d'autres mots qui comportent cependant plus que des nuances, comme « se démarquant du projet central » ou « subies » (Corin, 1986, p. 3). Ellen Corin rappelle cependant les limites de ces oppositions qui ne rendent jamais totalement compte de la complexité de la manière dont se constituent les rapports entre centralité et marginalité aujourd'hui.

1.2 La volatilité et la variété des marges ne laissent pas en effet d'interroger leur rapport à la centralité. Si les marges apparaissent au point de rupture entre les formes anciennes et les formes nouvelles de la réalité sociale, elles pourront tout autant constituer un résidu des formes anciennes — on a tendance à négliger ce type de marginalité qui se construit sur la nostalgie, le conservatisme, le fondamentalisme ou tout simplement sur les obstacles tant culturels que matériels au changement —, que la pointe avancée des formes nouvelles. Les marges peuvent être excluantes et voulues, excluantes et subies. Les marginaux pourront s'éloigner eux-mêmes du centre comme ils pourront en être repoussés. La trajectoire pourra prendre des directions radicalement opposées. Indépendamment de la force et de la direction du mouvement, les marges n'existent cependant que par rapport à la construction de la centralité. Elles font partie intégrante des moments de rupture et de bascule. D'où la notion de révélateur en ce qu'existant dans un rapport d'opposition, les marges contribuent à jeter la lumière sur les dimensions de la centralité que leur existence remet en question. Une des difficultés à définir actuellement la marginalité tient à la relativité de ce qui est considéré comme centre, le plus souvent construit autour d'institutions et d'organisations gestionnaires de mécanismes d'homogénéisation. La rapidité avec laquelle les institutions assimilent les marges ou les rendent inopérantes pose des difficultés même dans leur repérage. Qu'est-ce qui est marginal et qu'est-ce qui ne l'est plus ? Un exemple saute aux yeux, celui du mouvement écologique. De marginal qu'il était jusque dans les années 1980, il a non seulement été culturellement assimilé autour de la notion de protection de l'environnement — l'introduction de l'écologie dans les programmes scolaires et dans les préoccupations des jeunes en témoigne —, mais il a été récupéré par les institutions politiques : la création du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en constitue l'une des manifestations les plus apparentes en contexte québécois (Fréchet et Worndl, 1993). La force centripète de l'organisation bureaucratique pourrait bien, dans ce cas comme en d'autres, par rapport au mouvement communautaire par exemple, avoir eu raison de types d'action s'en distanciant.

L'institutionnalisation aussi rapide des écarts ou des contestations témoigne de la force d'assimilation du centre. Fait paradoxal, cependant, le surgissement continu et en nombre de divers types de marginalité constitue en même temps un indicateur de son état de désintégration. L'accroissement du nombre de pauvres dans une société soi-disant riche met en évidence ce fait où la centralité est d'autant plus excluante que sa force d'intégration laisse peu de place à l'expression des marginalités libérantes ou excentriques. La thermodynamique pourrait expliquer ce fait qui, dans le cadre de cette théorie empruntée à la physique, n'est paradoxal qu'en apparence, puisque « l'état d'équilibre stable correspond au désordre maximum pour ce système et réciproquement le déséquilibre et l'instabilité correspondent à l'ordre ». Après avoir appliquée cette théorie à l'étude des systèmes sociaux, Forsé ajoute : « On peut même dire que plus l'ordre règne dans un système, plus il est en situation de déséquilibre et d'instabilité. » (Forsé, 1992, p. 31.)

Si les oppositions bipolaires ne rendent pas toujours compte de la complexité des processus à l'œuvre dans la construction des marges, cela tient souvent à ce que l'analyse ne s'attarde qu'à l'un ou l'autre de leurs éléments constitutifs. Ou elle se concentre sur le processus lui-même, ou elle ne tient compte que du seul lien avec la centralité, montrant alors la marge sous l'angle de la déviance. Lorsque les deux composantes sont intégrées, le rapport au changement et celui au centre, l'aspect dynamique des marges devient plus évident. Les marges peuvent se former en amont du changement, pendant le changement comme en son

aval, selon des séquences plus ou moins tumultueuses. Elles en constituent les indices. Certains types de marginalité trouveront un terreau propice à l'éclosion pendant les périodes de déstructuration, d'autres pendant les périodes de restructuration, l'état de déséquilibre qui les caractérisent appartenant tout autant à la centralité qu'elles brisent qu'à celle qu'elles contribuent à construire.

1.3 Le moment du processus où apparaissent les marges déterminera la place qu'elles occupent par rapport au centre. Se révéleront des marges qui entraînent le changement et dont on pourra dire qu'elles sont excentriques en ce qu'elles s'expulsent elles-mêmes du centre. Les leaders charismatiques, les « nouveaux définiteurs de situation » appartiennent à ce type de marginaux qui se placent « hors de la routine quotidienne » ou « au-dessus de la mêlée », pour utiliser l'expression de Weber. Pendant sa période la plus radicale, le mouvement féministe a pu appartenir à ce type de marges. En gagnant du terrain, il a aujourd'hui perdu de son excentricité. À l'autre extrême, se retrouvent les exclus du changement, souvent repoussés du centre par la rapidité d'un processus qui ne permet pas les ajustements nécessaires à l'intégration de tous. Certaines marges pourront être dites résiduelles en ce qu'elles appartiennent aux formes anciennes, la présence d'analphabètes dans une société hautement scolarisée, par exemple.

Les marginalités d'aujourd'hui peuvent constituer des effets inattendus des gains obtenus par les marges d'hier. Par exemple, le mouvement de libération sexuelle principalement porté par le mouvement « hippie » venu en renfort des premières revendications radicales du mouvement féministe a contribué à l'acquisition de l'autonomie des individus dans le couple. Il n'est pas étranger aux transformations de la famille dont la législation sur le divorce a marqué une étape importante. Un des effets inattendus des gains d'autonomie et de liberté a sa contrepartie dans la marginalisation économique et psychologique, dont celle des enfants, à la suite de ruptures des couples. Même la loi sur le partage du patrimoine familial ne permet la reconstruction économique des individus après une séparation que lorsqu'il y avait un patrimoine suffisant pour assurer la période de transition de façon sécuritaire.

1.4 Les marges se constitueront tantôt en réaction, tantôt en excès et n'auront pas toutes la même intensité. Certaines s'excluront elles-mêmes du centre par résistance au changement; les groupes de skinheads en sont. Les fondamentalismes appartiendraient aussi à celles-là. Les marges excessives se rapprocheront de l'excentricité en ce qu'elles pousseront à ses limites les possibilités du centre. Les marginalités sexuelles, les extrémismes politiques, pourraient constituer des exemples de ce type de marges. Chaque groupe marginal renseigne sur le moment où s'effectue le processus du changement. Le rapport au corps des hippies et des skinheads, par exemple, va en sens inverse, le caractère excessif du premier exprimant un mouvement de libération, le caractère réactionnaire de l'autre, un mouvement de résistance. Les marges présentent tout autant la face lumineuse d'une phase de structuration que le côté sombre d'une phase de déstructuration, chacune étant cependant plus ou moins lumineuse ou plus ou moins obscure, le premier moment du jour appartenant au dernier moment de la nuit, pour paraphraser le prophète et illustrer l'aspect dynamique du changement que révèlent les marges.

2. QUELQUES ILLUSTRATIONS DES MARGINALITÉS D'AUJOURD'HUI

Appliquée à l'histoire récente de la société québécoise, l'étude des marges permet d'observer les mouvements de déstructuration ou de restructuration à l'œuvre. Elle peut même indiquer quel est le sens de ce mouvement. Les marges ne prendront pas le même visage selon la phase du changement où elles se situent et selon le domaine de la réalité sociale où s'effectuent les transformations. Les conditions sociales dessinent de différentes manières la carrière des acteurs et favorisent à des degrés divers le jeu des libertés et des contraintes. S'il est facile d'imaginer les exclus du côté des marges économiques et idéologiques ou de celui des minorités, les excentriques se retrouveront plutôt chez les innovateurs, les créateurs. C'est en cela qu'elles sont révélatrices des mécanismes de production de la centralité. Certaines

conditions historiques favorisent un type plus que l'autre. Chaque société, à chaque époque, produit ainsi ses marges qui finissent par s'estomper et perdre de leur faculté d'étonnement dans la mise au jour d'une nouvelle centralité.

Il apparaît évident maintenant que la période entourant la Révolution tranquille aurait davantage favorisé les tensions créatrices que les situations d'exclusion, ce qui semble moins le cas de l'époque actuelle, bien que seul le temps permettra de le démontrer avec un certain degré de fiabilité. La réduction des inégalités jusqu'à vers la fin de la décennie de 1970, l'intensité et l'originalité de la production culturelle, l'intensification des rapports avec l'étranger, la montée continue des taux de scolarisation auraient favorisé l'excentricité plus que l'exclusion. Depuis ce moment, la déstructuration de l'économie et des formes anciennes de rapports entre les individus pourrait avoir produit plus de marges excluantes qu'instituantes. Peut-on entrevoir maintenant que sur la décomposition de ces formes germeront les racines d'une nouvelle société ? Il est encore tôt pour deviner quel sens prendra le changement. Il faut se contenter, par l'examen des marginalités, de déceler à quelle phase du processus elles appartiennent et à quel type de centralité elles se réfèrent.

Les marges étant nombreuses et fluctuantes, il était nécessaire de faire des choix sous peine de devoir se contenter d'une énumération. Ce choix découle d'un certain consensus à propos des changements en cours : les marges entourant les restructurations du monde du travail et l'individualisation des modes de vie qui atteint sa forme extrême dans l'itinérance. À ce critère s'est greffé l'intérêt personnel pour l'étude de certaines formes de marginalité révélatrices d'une crise du sens. Il faut ajouter que l'analyse de ces marges repose sur des travaux empiriques récents (Gauthier, 1987, 1988, 1991, 1991a, 1994); Gauthier et Mercier, 1994).

2.1 Les formes de marginalité consécutives aux restructurations du monde du travail sont porteuses d'exclusions plus que d'excentricités, ces dernières mettant plus de temps à se révéler. Le déplacement du parc d'emplois des secteurs primaire et secondaire vers le tertiaire, la conversion aux nouvelles technologies, l'introduction de la flexibilité dans la gestion de l'emploi laissent en déroute nombre d'individus qui n'y étaient pas préparés. Les mécanismes d'exclusion sont autant d'indicateurs de la nouvelle centralité en train de se construire : secteurs d'emplois nouveaux, exigences de qualification qui laissent peu d'espace aux personnes faiblement scolarisées et réintroduction du privilège de l'âge.

Si les personnes faiblement scolarisées pouvaient se sentir à l'aise dans des emplois qui n'exigeaient pas de qualifications préalables, tel n'est plus le cas maintenant. Le secteur industriel était un important fournisseur d'emplois pour cette catégorie d'individus. Il était celui, en particulier dans la grande industrie, où le syndicalisme avait fait son nid tout au cours de l'industrialisation. La sécurité d'emploi et, plus encore, le critère d'ancienneté protégeaient les employés, quel que soit leur degré de scolarisation. La fermeture massive de postes dans les secteurs de la fabrication a vu la mise à pied d'employés qui n'avaient pas la formation de base pour faciliter les recyclages. L'indice de gravité du chômage des 45-64 ans est passé de 2,2 en 1976 à 6,1 en 1985 et 1986 pour ne redescendre qu'à 4,6 en 1989 (Langlois *et al.*, 1990, p. 167). En même temps, étaient réduites les possibilités d'embauche des jeunes peu scolarisés. Les jeunes faiblement scolarisés constituent le groupe actuellement le plus fragile face au monde du travail (Gauthier, 1993).

Lorsque l'intermittence en emploi est consécutive à la flexibilité de gestion (forfaits, sous-contrats, travail autonome) (Secrétariat à la jeunesse, 1992, p. 51), elle peut conduire rapidement à l'exclusion. On la retrouve principalement chez les plus jeunes, puisque, faute d'avoir contribué à l'assurance-chômage, ils ont peu de recours sinon de se retrouver usagers des programmes gouvernementaux dits de sécurité du revenu (employabilité, stages en milieu de travail, formation, etc.), lorsqu'un nouveau contrat ne pointe pas à l'horizon. La proportion de jeunes y a considérablement augmenté au cours de la dernière décennie, proportion qui dépasse de beaucoup le poids qu'ils occupent dans la population (*Ibid.*, p. 57).

L'organisation du travail tout autant que le manque d'emplois conduisent ainsi les jeunes aux marges du monde du travail. La cohorte des moins de 25 ans est la moins

nombreuse à se trouver dans un emploi protégé par une convention collective et en même temps la plus nombreuse à se trouver dans des emplois de courte durée (Gauthier, 1991, p. 31). Certains jeunes finissent par se construire une carrière à partir de la précarité. Ils s'adaptent à la courte durée des emplois, au phénomène de la suppléance, aux horaires variés. Le relatif succès des uns en exclut d'autres : les nouveaux modes de gestion de l'emploi ont montré l'importance de la polyvalence, de la formation professionnelle et de la connaissance des réseaux d'emploi. Se conjuguent pour les jeunes l'impact d'un effet de période et celui d'un effet d'âge où, dans ce dernier cas, l'âge a retrouvé ses priviléges, pour paraphraser Pierre Bourdieu, les parents étant aussi scolarisés que leurs enfants en plus de posséder l'expérience.

2.2 Les transformations des modes de vie auront produit un autre type de marginalité qui a contribué à accentuer les changements dans le monde du travail. La réduction des inégalités à la fin de la décennie de 1970 laissait espérer des conditions de vie meilleures pour l'ensemble de la population. Les familles à deux revenus constituaient le type de ménages qui avait connu la plus grande réduction des inégalités. L'impact du travail des femmes trouvait là son impact le plus positif (Langlois, 1990, pp. 81-98). Ce fait a cependant eu pour conséquence de voir s'accentuer l'écart entre ce type de ménages et les autres : les personnes seules, et parmi celles-ci les jeunes, de même que les familles monoparentales (Conseil national du bien-être social, 1992, pp. 31-35). L'appauvrissement des personnes seules pourrait bien constituer l'une des formes les plus paradoxales de la marginalité contemporaine, tout dans la société actuelle favorisant plutôt ce mode de vie.

La précarisation de l'emploi chez les jeunes s'est doublée de la fragilité des relations humaines. Les jeunes qui se sont éloignés de leur réseau primaire de relations — les données sur les migrations indiquent qu'ils sont nombreux (Conseil des affaires sociales, 1989) — constituent un groupe de la population des plus vulnérables. Dans l'immédiat, en particulier ceux qui vivent seuls ne peuvent recourir au soutien de la famille ou du réseau d'amis dans les périodes d'intermittence, en emploi. Les ménages à deux revenus s'en tirent généralement mieux parce qu'ils ont la possibilité, en plus d'additionner les revenus, de faire des économies d'échelle et de soutenir celui des deux conjoints qui est en période d'attente.

Comment expliquer, dans un contexte où la cohabitation sous toutes ses formes apparaît comme une condition de survie, que les jeunes s'éloignent de la famille d'origine ou de la région d'origine ? Les raisons sont multiples, mais constituent des effets inattendus des diverses structurations construites pendant les décennies antérieures, au premier chef la nécessité de se déplacer pour poursuivre des études ou pour trouver un emploi correspondant à ses qualifications. Une étude de Jacques Roy renseigne sur les motifs d'exode de jeunes ruraux, motifs qui tiendraient en partie à des raisons culturelles, ce qui serait particulièrement vrai pour les jeunes femmes. Plus scolarisées — les statistiques de la scolarisation sont assez étonnantes de ce point de vue (ministère de l'Éducation du Québec, 1989, p. 45) — elles nourririaient encore plus que les jeunes hommes le désir d'aller vers la ville. Selon l'auteur : « Le système scolaire opère une forme de transgression du milieu rural en y véhiculant chez les jeunes des aspirations qui impliquent la mobilité, sociale et géographique. » (Roy, 1992, p. 439.)

On ne connaît pas bien les parcours des jeunes migrants, une fois rendus en ville, sinon qu'ils gonflent probablement les statistiques de la pauvreté. Ont-ils tendance à se regrouper pour éviter les problèmes de subsistance entre deux emplois ou pendant une période de chômage un peu plus prolongée ? Une étude effectuée au début de la décennie de 1980 indique que les Québécois auraient moins tendance qu'ailleurs au Canada à adopter ce comportement (Morin *et al.*, 1988, p. 97). Certaines mesures d'aide sociale ont même pu décourager la cohabitation, la part allouée au logement étant considérée moins importante lorsqu'il y a cohabitation.

Cette constatation permet de faire le lien avec la situation de pauvreté du nombre grandissant de familles monoparentales, le plus souvent à chef féminin, qui demeurent plus longtemps pauvres et qui dépendent le plus de l'aide de dernier recours pour assurer leur subsistance (Zouali, 1991, p. 28). Elles constitueraient 72 % des familles pauvres avec enfant, et

21 % de l'ensemble des ménages pauvres. Faut-il se demander pourquoi la monoparentalité conduit aussi directement à la situation de pauvreté, les familles à deux revenus ne représentant que moins de 5 % des familles pauvres ? L'inactivité, le fait que les femmes se retrouvent encore dans les secteurs d'activités les moins bien rémunérés et l'organisation sociale qui n'a pas suivi les transformations des modes de vie sont particulièrement en cause.

Même avec l'existence de services de garde et d'aide financière pour la garde des enfants, l'organisation actuelle du travail ne facilite pas la présence, sur le marché du travail, des mères seules qui ont de jeunes enfants : horaires flexibles, contrats de travail intermittents, travail de nuit et surtout revenu instable. La combinaison de la précarisation en emploi et de la responsabilité parentale dans le cadre de la monoparentalité n'assure pas la sécurité de revenu dont les mères ont besoin. Il faut ajouter à ces facteurs le problème de la « défiliation » du parent absent ou de celui qui n'assume pas ses responsabilités financières par la pension alimentaire qu'il devrait verser pour le soin de ses enfants (Zouali et Rousseau, 1992, p. 290).

Dans l'élaboration d'une typologie de la pauvreté et, partant, de la définition de la pauvreté qui lui est sous-jacente, certains chercheurs ont tenu compte du constat que le risque de pauvreté ne tient pas seulement à la faiblesse des revenus mais aussi à des facteurs sociaux. Selon Robert Castel, la pauvreté est « l'aboutissement d'une double dynamique de précarisation et de fragilisation », ce dernier terme faisant référence à l'insertion économique et sociale de l'individu (Castel, 1991, p. 166). Cet auteur identifie trois zones d'après le degré de cohésion sociale tant du côté de l'emploi que des relations. L'individu qui détient un emploi permanent et profite d'un bon réseau relationnel se trouve dans la zone d'intégration. Celui dont le travail est précaire et les relations fragiles vit en situation de vulnérabilité. L'absence de travail combinée à l'isolement social constitue la zone de désaffiliation. Les conditions de vie actuelles conduiraient une proportion de plus en plus grande d'individus vers la seconde zone, d'où il est plus facile de verser dans la troisième. La pauvreté des jeunes, comme c'était le cas des personnes âgées seules avant l'addition de revenus de transferts gouvernementaux, celle des familles monoparentales témoignent de la difficulté qu'il y a pour l'individu à assumer seul sa subsistance, à plus forte raison lorsqu'il a la responsabilité d'une famille.

Cette dernière observation soulève la question de la possibilité théorique qu'ont les individus, dans les sociétés occidentales, de vivre seuls. Tout, dans l'organisation sociale, favorise ce mode de vie, en particulier par l'apport de la société de consommation et par les services sociaux et personnels. Même l'État-providence, en intervenant directement et de façon impersonnelle auprès des individus, a pu contribuer, par son « mode individualiste d'assistance », à accentuer la rupture des liens sociaux primaires (Donzelot, 1991, p. 170). L'individu n'a plus besoin de compter sur son semblable pour assurer ses déplacements, son intégration au milieu de travail, ses soins personnels, son alimentation, son habillement, sa résidence. Sur ce dernier point, l'accroissement du nombre de femmes qui vivent seules est significatif de l'autonomie que tous les individus ont gagnée, peu importe leur âge, leur sexe ou leur état de vie. Les individus peuvent se satisfaire de rapports impersonnels, bureaucratiques et même technologiques (le guichet automatique en est le prototype). Paradoxalement, par manque de souplesse, l'organisation sociale ne peut prévoir toutes les circonstances provoquées par la rapidité du changement. Les possibilités de la société de consommation se referment lorsque paraît l'inattendu.

2.3 Les formes les plus visibles de l'exclusion se concentrent principalement dans les grandes villes. C'est le cas de l'itinérance (Chalom et Kousik, 1993, pp. 56-59), en premier lieu, qui se révèle être le produit de combinaisons multiples. Pour parler comme Donzelot, ces combinaisons ont un dénominateur commun : la désaffiliation. Mais elles originent tantôt des difficultés d'insertion sur le marché du travail, tantôt de manques relatifs au désengagement des institutions, comme il arrive aux personnes qui ont un handicap mental ou une santé fragile, tantôt de choix de vie à risque par la consommation de drogues et d'alcool, tantôt des difficultés de réinsertion sociale dans le cas des ex-détenus, tantôt des problèmes d'insertion sociale, chez les immigrants par exemple, tantôt des effets de la violence. Dans tous les cas,

cependant, il y a perte de qualité des relations sociales et des solidarités. La situation d'itinérance s'étend parfois jusqu'à la mendicité (McGinnis, 1993, pp. 54-56).

L'itinérance et la mendicité contemporaines renvoient, elles aussi, au type de rapports sociaux qui caractérisent l'époque. Les études ethnographiques du « quêteux » dans la société traditionnelle sont instructives de ce point de vue (Guilbert, 1990, pp. 73-92). Dans le contexte de ce type de société, le quêteux appartenait au milieu : un pauvre de la paroisse souvent « simple d'esprit » et qui devait mendier pour assurer sa subsistance. Il recevait un surnom, était connu et, surtout, s'établissait entre lui et ceux qui lui donnaient un rapport de réciprocité. Le quêteux faisait rire, colportait, racontait, prêtait parfois main-forte aux travaux saisonniers, pouvait même, à l'occasion, s'offrir en guérisseur. C'était le prix à payer pour recevoir en retour gîte et nourriture.

Dans la reconnaissance d'un statut social et dans l'établissement d'une sorte de contrat social ou de réciprocité, s'inscrivait un puissant mécanisme d'intégration à la société. Le mendiant faisait partie du décor. La contre-épreuve se trouvait chez les quêteux vagabonds et jeteurs de sorts. Ils étaient considérés comme des étrangers au groupe social, ne pouvant être identifiés à un quelconque réseau de relations. Ils étaient craints et méprisés, les croque-mitaines et le bonhomme sept-heures des contes d'enfants. Il s'agissait d'une marginalité négative comme celle qui est traduite dans les personnages des contes merveilleux. Le marginal qui avait fui son groupe social et qui n'arrivait pas à établir des rapports de réciprocité était un personnage dangereux qu'il fallait craindre et dont il fallait s'éloigner. Le « bon » quêteux renvoyait, au contraire, à une image positive : la possibilité pour l'individu de vivre dans la plus totale liberté et l'autonomie à la condition qu'il respecte le contrat social établi entre lui et son groupe d'appartenance.

L'itinérant et le vagabond, dans le contexte actuel, sont des bonshommes sept-heures ou des croque-mitaines à plusieurs points de vue. La désintégration des réseaux primaires de relation ou des communautés locales à la sociabilité « tricotée serré », ne permet plus la survie de ce type de marginalité dont la subsistance était assurée par la communauté. L'urbanisation, qui est plus que la concentration urbaine, mais qui est créatrice d'un anonymat qui s'est généralisé à toutes les échelles de population, n'« intègre » plus le quêteux.

Une étape intermédiaire de l'histoire des institutions a fait en sorte que, lorsque la communauté a cessé d'exister ou n'a plus eu les possibilités de soutenir ces personnages, elle les a enfermés. Le vent de désinstitutionnalisation de la dernière décennie, dont le but avoué était de favoriser l'insertion sociale des ex-psychiatrisés (pour utiliser un de ces néologismes barbares) et le but non avoué de diminuer les frais d'entretien de ces individus dépendants, n'a pas dans tous les cas atteint sa cible. Ils ont été sortis des institutions, mais il n'allait pas de soi que ce geste allait les intégrer *ipso facto* à la société. Les communautés solidaires ne sont plus possibles à l'échelle d'une paroisse ou d'un quartier; tout au plus peuvent-elles l'être à celle d'un quadrilatère. Même la famille, à cause de son isolement dans l'anonymat des villes, ne peut plus supporter la présence du malade mental, pas plus que celle du conjoint, du frère ou du fils alcoolique ou toxicomane. Tout au plus peut-elle continuer, et souvent en étant aidée par l'État, de soutenir ses vieillards ou ses handicapés s'ils ne sont pas des cas « lourds », pour utiliser le langage administratif, comme le constataient il y a peu Frédéric Lesemann et Claire Chaume (1989).

Le même exercice pourrait s'étendre à une autre forme de marginalité visible au cœur des grandes villes et qui concerne plus souvent les jeunes dans ce cas, les gangs. Ils peuvent être idéologiques, comme c'est le cas des skinheads affiliés au Ku Klux Klan américain et qui défend la supériorité de la race blanche (Hubert et Claude, 1991). Ils peuvent être économiques : tous les réseaux clandestins de passeurs de drogues. Ils sont souvent ethniques. Chaque cas d'espèce ramène le défaut de l'organisation sociale à intégrer tous les individus qui la composent, quelles que soient leurs différences. Une analyse de la situation des bandes de jeunes appartenant à des communautés culturelles différentes de la majorité rappelle que « l'appartenance à une bande ethnique viendra répondre à l'exclusion : marginalisés par l'exclusion, les enfants des migrants se retrouvent dans les bandes. Dépourvus d'identité

personnelle, ils se constituent une identité collective » (Chalom, 1993, p. 82). Se constitue ainsi une autre forme de centralité qui a sa cohérence propre et qui appartient à une phase de transition sinon de déstructuration d'un quartier, d'une ville, si des mesures d'intégration ne sont pas prises.

2.4 Scrutant le paysage social actuel, on peut se demander s'il existe des marges qui seraient davantage excentriques qu'excluantes. Force est de constater qu'elles n'apparaissent pas à première vue. L'originalité des artistes, les théories surprenantes ou radicales, le charisme suscitent peu l'étonnement. Les pires excès ne font plus effet d'excentricité. Faut-il attribuer cette banalisation à leur médiatisation ? Les charismes font désormais partie du paysage quotidien : mère Térésa, le Dalai Lama, Nelson Mandela, et tant d'autres. Il reste un domaine, en train de se routiniser cependant, mais qui conserve des formes qui étonnent encore, celui des nouvelles croyances. L'intérêt pour ce type de marginalité réside dans le fait que celle-ci peut tout aussi bien appartenir au monde de l'excentricité, en ce qu'elle pousse à ses limites la recherche du sens, que constituer un résidu des formes anciennes, la nostalgie d'une époque où les croyances présidaient à l'orientation de l'agir quotidien. La sociologie a envisagé le phénomène sous les deux angles, sans que l'un ou l'autre ait obtenu le dernier mot : *Sortie des religions/Retour du religieux* (1992) titre un ouvrage récent parmi tant d'autres.

Des études récentes laissent pourtant voir le caractère instituant de ce qui a constitué il y a à peine plus d'une décennie l'excentricité de certaines croyances ou de certaines manifestations de l'ésotérisme. Si celles-ci envahissent petit à petit l'univers des représentations, elles le font imperceptiblement. Elles réussissent à pénétrer tous les milieux, comme en font foi des expériences récentes : que l'on se rappelle le recrutement effectué par une secte jusque chez les cadres d'Hydro-Québec ou le Mouvement de la loi naturelle, devenu parti politique, qui a présenté des candidats dans à peu près toutes les circonscriptions électorales au Canada aux élections fédérales de l'automne 1993. Par le renversement qu'elles opèrent dans l'univers des représentations, les nouvelles croyances demeurent cependant un sujet d'étonnement.

Les observateurs de la réalité sociale s'entendent pour dire que les marges religieuses et ésotériques se sont bâties sur la « déstructuration » des certitudes anciennes. Le début des années 1970 a été marqué par un silence troublant en ce qui concerne tout ce qui pouvait toucher à la religion officielle et institutionnelle, chez les jeunes comme chez les adultes. Silence qui affectait les chercheurs eux-mêmes. Quelques travaux font état de ce silence (Tremblay, 1982, p. 52; En coll., 1986). L'approche critique du phénomène religieux voyait dans ses rares manifestations publiques le fait de l'aliénation ou d'un traditionalisme qui ne cadrait plus avec le mouvement d'émancipation de la pensée des Québécois. Le silence sur la religion constituait un indicateur du peu d'importance que l'on attachait au phénomène religieux, disaient certains, du trouble qui affectait la société dans son ensemble face à ce phénomène, disaient d'autres. Seul lieu de résistance, la persistance de l'enseignement religieux dans les écoles, que Micheline Milot explique par le choix des parents de transmettre des valeurs et une morale qui ont été les leurs (1991). Le phénomène religieux est désormais perçu comme l'expression d'un choix individuel hors des rituels hebdomadaires de pratique.

Si les années 1960 ont permis l'extension du doute et même le rejet du religieux, les années 1970 ont favorisé celle de la pluralité des croyances : des croyances à l'horoscope, dont le côté superstitieux et fataliste était mal toléré dans l'enseignement catholique, jusqu'aux religions peu connues des immigrants, en passant par l'affluence de ce que l'on a nommé les « nouveaux mouvements religieux » et les débordements de ferveur charismatique à l'intérieur même de la religion catholique. On peut formuler l'hypothèse qu'après ce détournement par ces formes païennes ou peu orthodoxes du sentiment religieux, il est redevenu permis de croire. En quelques années, le passage s'est fait du raisonnement de la croyance aux raisons de croire. Quelques études illustrent maintenant ce passage (Cadrin-Pelletier *et al.*, 1992; Gignac *et al.*, 1992).

Cette transformation des croyances par le biais de l'ésotérisme et des nouvelles religions en train de pénétrer les représentations collectives est à l'image d'autres expressions de la marginalité. Dans les nouvelles formes de religiosité, il n'existe pas de médiation entre

l'individu et Dieu, pas d'institution qui, par définition, serait régulatrice des rapports entre le croyant et la divinité. La demande de sens, selon certains auteurs, se ferait indépendamment d'une demande de normes (Michel, 1993, p. 230). Même dans le cas de communautés chaleureuses d'individus non contraints, chacun y est à la recherche de sa voie personnelle pour rejoindre Dieu, pour trouver réponse aux grandes questions qui continueront toujours de troubler l'homme, pour se changer soi-même. Il s'agit du renversement de la façon chrétienne de se représenter Dieu et le monde où le rapport médiatisé d'un Dieu incarné et de l'Église a plutôt constitué une invitation à l'engagement dans le monde. Peut-être s'agit-il de la forme achevée de l'individualisme contemporain, si l'on en croit l'analyse de certains observateurs qui voient dans le foisonnement des croyances et des voies de salut le prototype de la société de consommation (Bibby, 1988).

CONCLUSION

Au-delà des restructurations en cours dans l'univers du travail, dans la famille ou dans les représentations, la profondeur de l'isolement dans laquelle sont laissés un nombre grandissant d'individus apparaît aujourd'hui comme un important créateur de marges. L'organisation actuelle de la société n'est pas encore parvenue à compenser totalement la perte d'identification et d'affiliation sociales découlant de toutes les formes d'atomisation de la société. La montée simultanée de la flexibilité de gestion de l'emploi qui isole le travailleur dans le cadre d'un contrat individualisé et de la fragilisation des rapports humains constituera sans doute la marque de l'époque. Elle aura laissé à la marge quantité d'exclus qui le demeureront pendant une période plus ou moins longue jusqu'à ce que des réponses soient apportées à la demande sociale d'emplois stables, de services aux familles, de mécanismes d'intégration dans les milieux de vie.

Tant que les domaines continueront d'être étanches et que les relations entre eux seront vues de façon mécanique — ce qui explique en partie certains échecs de la forme la plus rationnelle qui soit d'organisation de la société, l'État-providence — les exclusions risqueront de s'accroître et de se perpétuer. Le développement de l'économie en l'absence de préoccupations sociales produit des travailleurs sans attache, des chômeurs et des assistés sociaux. Des politiques sociales sans préoccupations d'intégration sociale et économique conduisent à la dépendance : être à la charge de la société sans pouvoir participer soi-même à sa construction. Les programmes de formation ou d'employabilité qui ne débouchent pas sur l'emploi, la conscription obligatoire, comme certaines municipalités l'ont proposée récemment (*Le Soleil*, 1993), l'incitation à l'emploi sans examen de l'ensemble des conditions de vie constituent des formes modernes d'exclusion qui bloquent la possibilité d'excentricité libérante. Ceci parce que le social ou l'économique sans la solidarité annihile le sens de la réciprocité, de la liberté et de la responsabilité au fondement même de tout contrat social et accentue ainsi les effets de l'isolement, l'un des principaux constructeurs des marges d'aujourd'hui.

Madeleine GAUTHIER
INRS-CULTURE ET SOCIÉTÉ
14, rue Halldimand
Québec, Québec, Canada G1R 4N4

RÉSUMÉ

L'étude sociologique des marges s'est principalement constituée entre l'approche fonctionnaliste de la déviance et l'approche dynamique du changement social. Plus qu'une antinomie par rapport à ce qui constitue la centralité des sociétés, les diverses expressions de la marginalité sont révélatrices d'un moment de rupture dans le processus de structuration ou de déstructuration qui les affecte, entre l'excentricité qui entraîne le changement et l'exclusion qui en constitue le résidu. Quelques expressions québécoises de la marginalité — les exclusions économiques par la restructuration du monde du travail et la modification des modes de vie, la recherche de sens dans l'ésotérisme — mettent en évidence les limites de l'organisation sociale actuelle et des institutions dans la construction d'une individualité libérée.

SUMMARY

The sociological study of margins has been principally constituted between the functionalist approach of deviance and the dynamic approach of social change. More than a simple antinomy in relation to what constitutes society's center, the different expressions of marginality reveal a breaking point in the process of structuring and destrukturating which affects them, between eccentricity which leads to change and exclusion which makes up the residue. A number of different expressions of marginality in Quebec — economic exclusion due to restructuring of the world of work and the modification of life styles, a search for meaning in esoterism — illustrate the limits of present social organization and of institutions in the construction of a liberated individuality.

RESUMEN

El estudio sociológico de los límites se ha constituido principalmente entre el enfoque funcionalista del desvío y el enfoque dinámico del cambio social. Más que una antinomia en relación a lo que constituye el centralismo de las sociedades, las diversas expresiones de la marginalidad son reveladoras de un momento de ruptura en el proceso de estructuración o de desestructuración que las afecta, entre la excentricidad que provoca el cambio y la exclusión que constituye el residuo. Algunas expresiones quebequenses de la marginalidad: las exclusiones económicas por la restructuración del mundo del trabajo y la modificación de los modos de vida, la búsqueda de sentido en el esoterismo, ponen en evidencia los límites de la organización social actual y de las instituciones en la construcción de una individualidad liberada.

BIBLIOGRAPHIE

- BACOT, Jean-Pierre (dir.) (1992), *Sortie des religions/Retour du religieux*, Paris, Astragale.
- BALANDIER, Georges (1988), *Le désordre. Éloge du mouvement*, Paris, Fayard.
- « Bénévolat pour les assistés aptes au travail, Le congrès des MRC dit non », *Le Soleil*, dimanche 3 octobre 1993, p. A-1.
- BIBBY, Réginald W. (1988), *La Religion à la carte. Pauvreté et potentiel de la religion au Canada*, Montréal, Fides.
- CADRIN-PELLETIER, Christine et al. (1992), *Au-delà des apparences... Sondage sur l'expérience morale et spirituelle des jeunes du secondaire*, Québec, ministère de l'Éducation, pp. 277-291.
- CASTEL, Robert (1991), « De l'indigence à l'exclusion : la désaffiliation », in Jacques Donzelot (dir.), *Face à l'exclusion. Le Modèle français*, Paris, Éditions Esprit, pp. 137-168.
- CHALOM, Maurice (1993), « Inadaptation et déviance des jeunes issus de l'immigration », in Maurice Chalom et John Kousik, *Violence et déviance à Montréal*, Montréal, Liber, pp. 73-89.
- CHALOM, Maurice et John KOUSIK (1993), *Violence et déviance à Montréal*, Montréal, Faber, pp. 56-59.
- CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL (1992), *Profil de la pauvreté, 1980 à 1990. Rapport*, Ottawa, pp. 31-35.
- CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES (1989), *Deux Québec dans un Rapport sur le développement social et démographique*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur.
- CORIN, Ellen (1986), « Centralité des marges et dynamique des centres », *Anthropologie et Sociétés*, Vol. 10, n° 2, pp. 1-21.
- CUSSON, Maurice (1992), « Déviance », in Raymond Boudon (dir.), *Traité de sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, p. 389-422.
- DONZELLOT, Jacques (1991), « La société d'insécurité, Les effets sociaux de l'individualisme de masse, Entretien avec Marcel Gauchet », in Jacques Danzelot (dir.), *Face à l'exclusion. Le Modèle français*, Paris, Éditions Esprit, pp. 169-187.
- EN COLLABORATION (1986), *Des mots sur un silence. Les Jeunes et la religion au Québec*, Québec, Cahiers de recherche en sciences de la religion.
- FORSÉ, Michel (1992), « Les théories du changement social », *Sciences humaines*, n° 15, p. 27-31.
- FRÉCHET, Guy et Barbara WORNLD (1993), « The Ecological Movements in the Light of Social Movements' Development. The Cases of Four Contemporary Industrialized Societies », *International Journal of Comparative sociology*, vol. XXXIV, n° 1-2, pp. 56-74.
- GAUTHIER, Madeleine (dir.) (1987), *Les Nouveaux visages de la pauvreté*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (Questions de culture n° 12).
- GAUTHIER, Madeleine (1988), *Les Jeunes Chômeurs*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- GAUTHIER, Madeleine, (1991), *La science cosmique. Quelle science ?*, Montréal, Fides.
- GAUTHIER, Madeleine (1991a), *L'insertion de la jeunesse québécoise en emploi*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 31.
- GAUTHIER, Madeleine (1993), « Les jeunes Québécois faiblement scolarisés et le monde du travail », in Pierre Dandurand (dir.), *Enjeux actuels de la formation professionnelle*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, pp. 51-86 (Questions de culture n° 19).
- GAUTHIER, Madeleine, (1994), *Une société sans les jeunes ?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- GAUTHIER, Madeleine et Lucie MERCIER (1994), *La pauvreté chez les jeunes : précarité économique et fragilité sociale. Un bilan*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- GIDDENS, Anthony (1987), *La constitution de la société*, Paris, PUF.
- GIGNAC, Françoise, É.-Martin MEUNIER, Jean-Paul MONTMINY et Richard SARACCHI (1992), « Perception et représentation de "Dieu" chez des jeunes. Étude de cas : croyances d'un groupe d'étudiantes et d'étudiants

- du Cégep de Sainte-Foy », in Raymond Lemieux et Micheline Milot (dir.), *Les Croyances des Québécois. Esquisses pour une approche empirique*, *Les Cahiers de recherche en sciences de la religion*, vol. 11, pp. 277-291.
- GOFFMAN, Erving (1968), *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- GUILBERT, Lucille (1990), « Les images du quêteux : trois modèles de sociabilité », in Roger Levasseur, (dir.), *De la sociabilité. Spécificité et mutations*, Montréal, Boréal, pp. 73-92.
- GURVITCH, Georges (1962), *Dialectique et sociologie*, Paris, Flammarion, pp. 189-223.
- HUBERT, Daniel et Yves CLAUDE (1991), *Les skinheads et l'extrême droite*, Montréal, VLB Éditeur.
- LANGLOIS, Simon, Jean-Paul BAILLARGEON, Gary CALDWELL, Guy FRÉCHET, Madeleine GAUTHIER et Jean-Pierre SIMARD (1990), *La Société québécoise en tendances, 1960-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- LESEMANN, Frédéric et Claire CHAUME (1989), *Familles-providence, la part de l'État*, Montréal, Éditions Saint-Martin.
- McGINNIS, Richard (1993), « Mendicité et itinérance », in Maurice Chalom et John Kousik (dir.), *op. cit.*, pp. 54-56.
- MICHEL, Patrick (1993), « Pour une sociologie des itinéraires de sens : une lecture politique du rapport entre croire et institution », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 82, pp. 223-238.
- MILOT, Micheline (1991), *Une religion à transmettre ? Le choix des parents. Essai d'analyse culturelle*, Québec, Presses de l'université Laval.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (1989), *Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire*, Québec, Gouvernement du Québec.
- MORIN, Richard, Damaris ROSE et Jaël MONGEAU (1988), *La Formation des ménages chez les jeunes*, Montréal, INRS-Urbanisation, 97 p.
- REYNAUD, Jean-Daniel (1991), « Pour une sociologie de la régulation sociale », *Sociologie et sociétés*, vol. XXIII, n° 2, pp. 13-26.
- ROY, Jacques (1992), « L'exode des jeunes du milieu rural : en quête d'un emploi ou d'un genre de vie », *Recherches sociographiques*, vol. XXXIII, n° 3, pp. 429-444.
- SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE (1992), *La Jeunesse québécoise, faits et chiffres (15-29 ans)*, Québec, Gouvernement du Québec.
- TREMBLAY, Paul (1982), « Le devenir de la parole en ce pays », in coll., *Entre le temple et l'exil, Situation et avenir du catholicisme québécois*, Montréal, Leméac, p. 52.
- ZOUALI, Siham (1991), *Analyse descriptive de la pauvreté au Québec et dans les autres régions canadiennes, 1973-1988*, Québec, ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle.
- ZOUALI, Siham et Claire ROUSSEAU (1992), « Les problèmes d'intégration au marché du travail des familles monoparentales au Québec », in Gilles Pronovost (dir.), *Comprendre la famille*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, pp. 275-306.